

Note Commune

Relative à la Consultation Publique sur
les Résultats de l'Etude d'Analyse des Marchés de Télécommunications en Tunisie.

Objet : Demande d'un délai supplémentaire pour la réponse à la consultation publique sur l'étude d'analyse des marchés de télécommunications en Tunisie.

Monsieur,

En date du 7 juin 2022, l'Instance Nationale des Télécommunications a lancé une consultation publique relative aux résultats de l'étude d'analyse des marchés de télécommunications en Tunisie et elle a accordé à tous les acteurs un délai de réponse jusqu'au 8 juillet 2022.

Faisant suite aux différentes demandes reçues de la part des acteurs de marché concernant l'octroi de la part de l'INT d'un délai supplémentaire pour pouvoir répondre à ladite consultation.

L'INT Consciente de l'importance de la concertation avec les différents acteurs concernés par cette étude et de l'importance de leurs réponses pour la formulation des décisions finales relatives à ladite étude, adhère aux demandes qui lui sont adressées et accorde à tous les acteurs un délai supplémentaire de trois (03) mois afin que chacun puisse étudier attentivement la consultation et lui fournir des réponses justifiées et argumentées. La date finale pour la communication des réponses sera par conséquent le 4 Novembre 2022 à 16H.

L'INT reste à la disposition de tous les acteurs pour tout éclaircissement nécessaire relatif à la consultation.



Le Président
de l'Instance Nationale des Télécommunications
Mohamed Tahar Missaoui

